



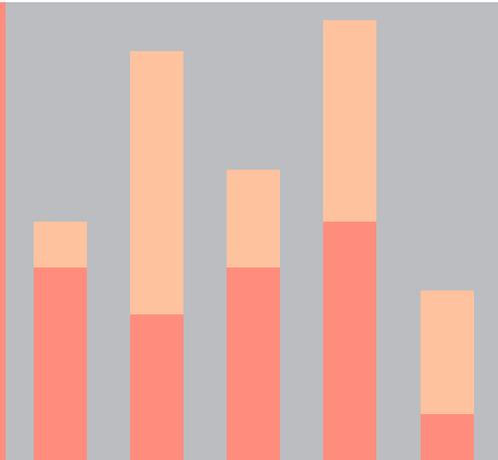
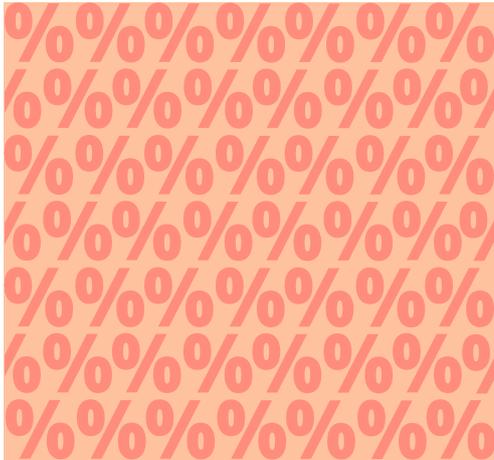
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



agreste

La statistique, l'évaluation et la prospective
du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation



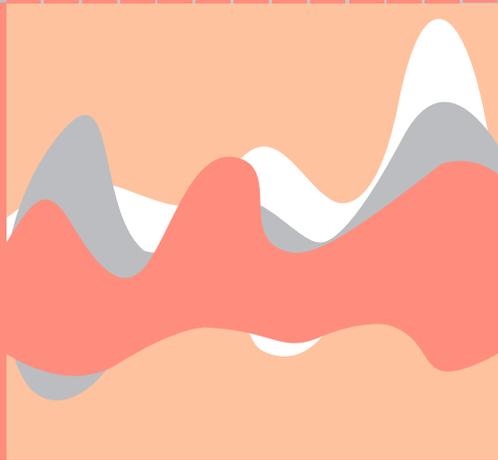
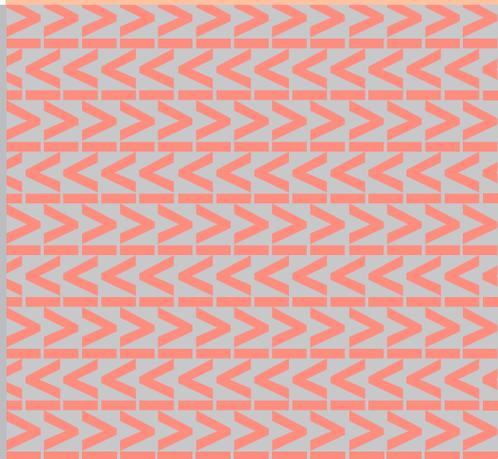
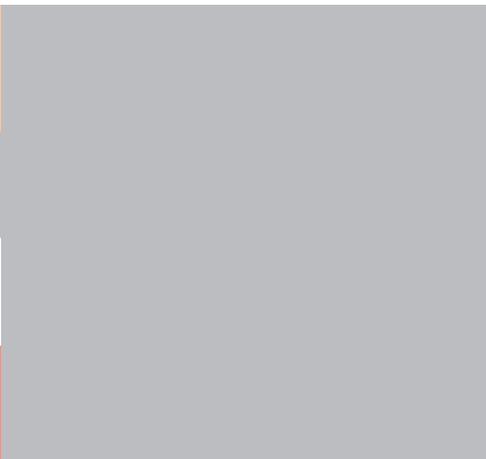
01 ESSENTIEL

JANVIER 2022 N°21

Recensement agricole 2020

Premiers résultats*

AISNE



* Résultats provisoires dans l'attente des résultats définitifs diffusés en avril 2022

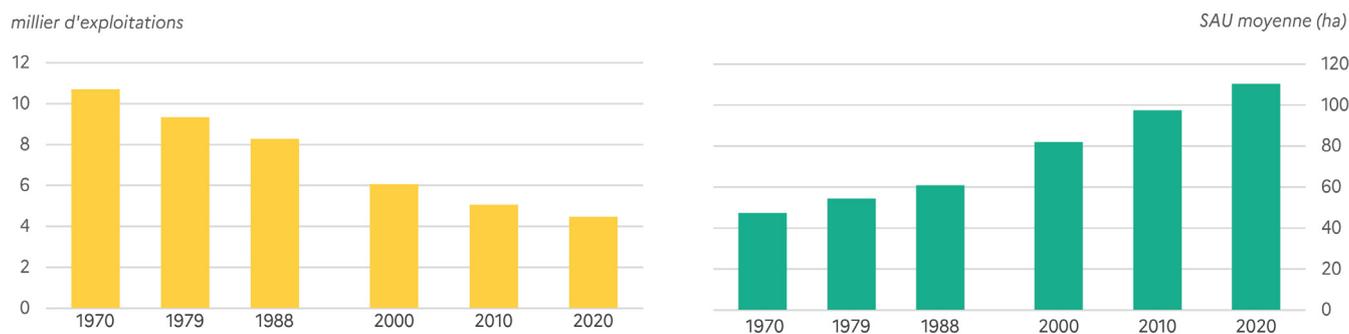
SOMMAIRE

p.3	AISNE
p.3	Exploitations agricoles
p.4	Taille économique et OTEX
p.6	Surfaces agricoles
p.7	Cheptels
p.8	Main d'œuvre et devenir des exploitations
p.9	Démarches de valorisation
p.10	Ferme régionale
p.13	SOURCE ET DÉFINITIONS
p.13	POUR EN SAVOIR PLUS

Recensement agricole 2020 - Aisne

Exploitations agricoles

1 Nombre d'exploitations et SAU moyenne



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

2 Le recensement agricole en quelques chiffres

	2010	2020	Évolution 2020 / 2010
Exploitations	5 061	4 473	- 12 %
dont à spécialisation végétale	3 420	3 389	- 1 %
à spécialisation animale	1 129	714	- 37 %
mixtes, polyculture, polyélevage	509	364	- 29 %
Exploitations sous statut individuel	2 878	1 998	- 31 %
Part des exploitations en agriculture biologique ¹ (%)	1 %	5 %	+ 4 points
Part des exploitations sous autres signes officiels de qualité ou d'origine ² (%)	18 %	21 %	+ 4 points
Part des exploitations vendant en circuit court ³ (%)	12 %	13 %	+ 2 points
Chefs d'exploitation, coexploitants et associés actifs	6 232	5 660	- 9 %
dont ayant 60 ans ou plus (%)	18 %	25 %	+ 7 points
femmes (%)	24 %	25 %	+ 1 point
Travail agricole ⁴ (ETP)	8 688	7 824	- 10 %
SAU moyenne ⁵ (ha)	97	110	+ 13 %
SAU totale (ha)	493 009	493 840	+ 0 %
dont céréales, oléagineux, protéagineux (ha)	317 937	305 906	- 4 %
prairies (ha)	73 537	71 950	- 2 %
cultures permanentes (ha)	3 702	4 883	+ 32 %
Cheptel (UGB)	227 664	201 546	- 12 %

1. Certifiée ou en conversion (cahier des charges officiel).

2. Label rouge, IGP, AOC-AOP, STG.

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

3. Fleurs et plantes exclues en 2010.

4. Hors prestations de service (ETA, Cuma, ...)

5. Y compris exploitations sans SAU

3 Répartition des exploitations selon la forme juridique

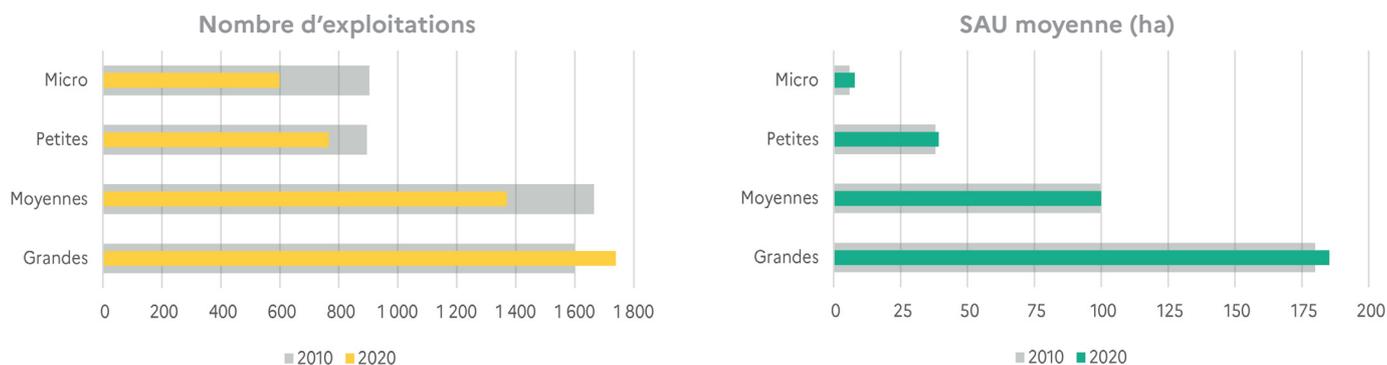


Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Recensement agricole 2020 - Aisne

Taille économique et OTEX

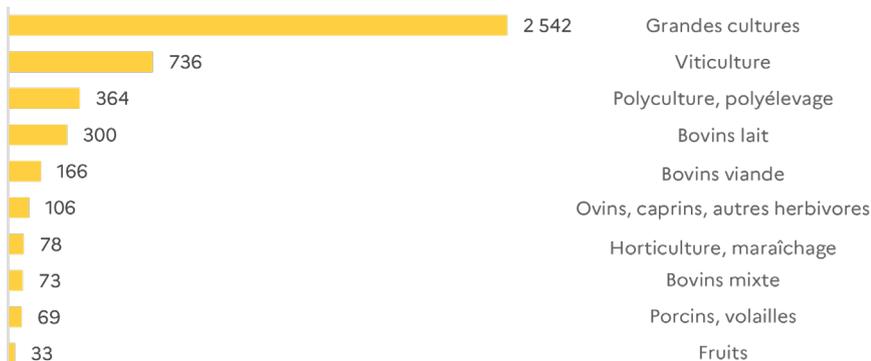
4 Taille économique¹ des exploitations et SAU moyenne



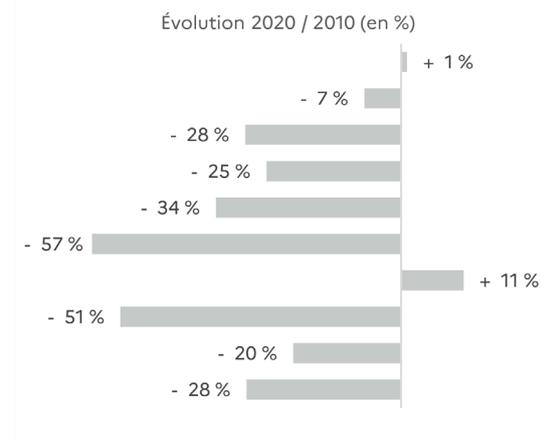
1. Micro/petites/moyennes/grandes exploitations définies par la PBS (voir source et définitions), calculée en 2010 et 2020 «aux prix de 2017».
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

5 Orientation économique des exploitations (OTEX) et évolution

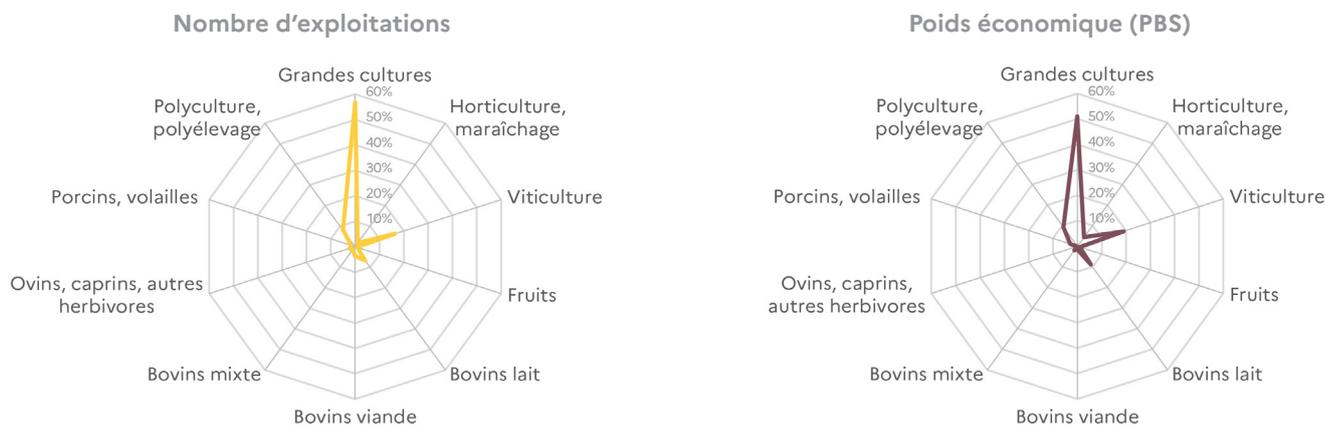
en 2020



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)



6 Nombre d'exploitations et poids économique des OTEX en 2020

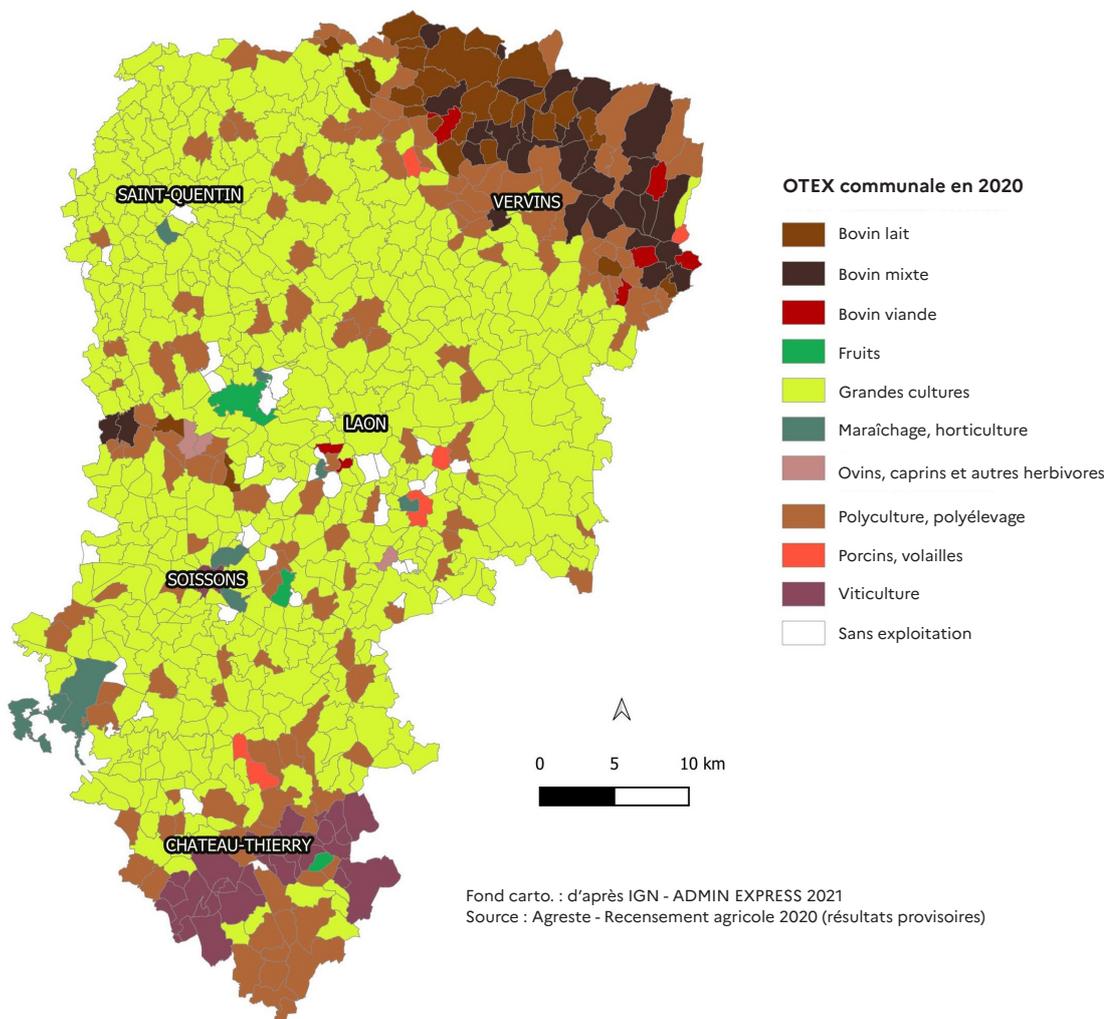


Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

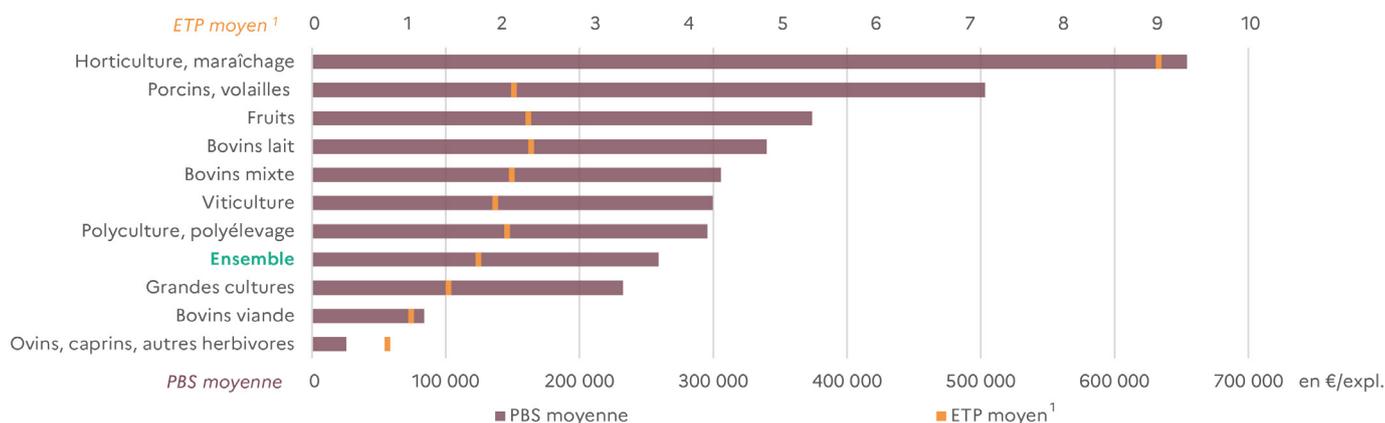
Recensement agricole 2020 - Aisne

Taille économique et OTEX

7 Spécialisation des communes en 2020



8 PBS et nombre d'ETP¹ par exploitation selon l'OTEX en 2020



1. Hors prestations de service (ETA, Cuma, ...).
Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

Recensement agricole 2020 - Aisne

Surfaces agricoles

9 Surfaces cultivées

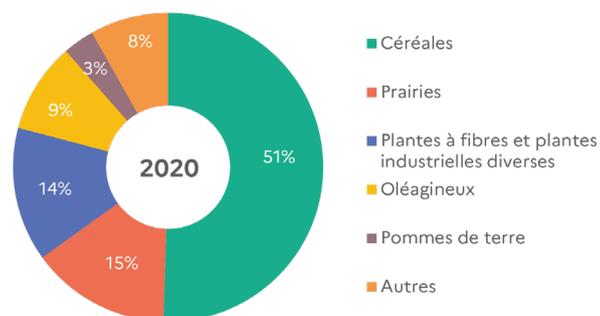
en hectares	2010	2020	Évolution 2020 / 2010	Part dans les surfaces régionales
Ensemble de la SAU	493 330	493 840	+ 0 %	23 %
Dont				
céréales	243 643	249 354	+ 2 %	24 %
oléagineux	45 890	46 627	+ 2 %	33 %
protéagineux et légumes secs pour leur graine	28 710	9 925	- 65 %	30 %
plantes à fibres et plantes industrielles diverses	62 019	69 386	+ 12 %	26 %
plantes à parfum, aromatiques, médicinales	153	259	+ 70 %	47 %
pommes de terre	7 188	16 141	+ 125 %	12 %
légumes frais, plants de légumes, melons ou fraises	4 327	5 289	+ 22 %	10 %
fourrages annuels ¹	12 001	12 949	+ 8 %	11 %
prairies ²	73 555	71 950	- 2 %	22 %
fleurs et plantes ornementales	25	14	- 46 %	4 %
vignes	2 571	3 152	+ 23 %	97 %
cultures fruitières	876	1 277	+ 46 %	37 %

1. Maïs fourrage et ensilage, plantes sarclées fourragères, légumineuses fourragères annuelles pures (hors luzerne) ou en mélange (y compris avec des céréales).

2. Prairies artificielles (dont luzerne), prairies temporaires, prairies permanentes productives et peu productives, bois pâturés (uniquement en 2020).

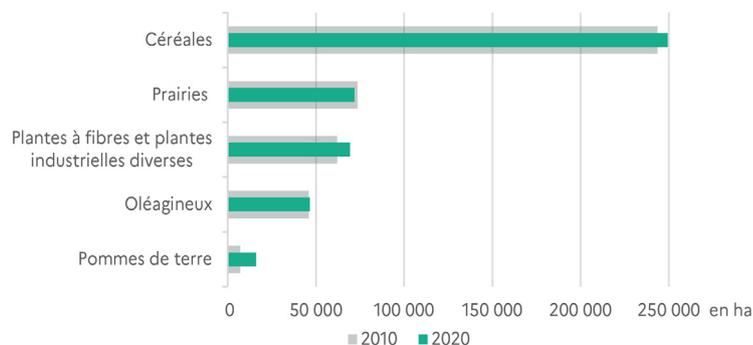
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

10 Répartition des surfaces par culture



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

11 Surfaces des 5 principales cultures



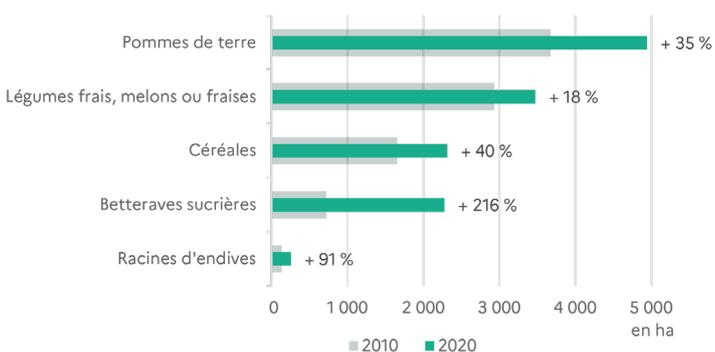
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

12 Irrigation en 2020

en hectares	Surface totale	Surface irriguée	Taux d'irrigation	Part dans la surface totale irriguée
Ensemble de la SAU	493 840	13 974	3 %	100 %
Dont : Pommes de terre	16 141	4 946	31 %	35 %
Légumes frais, melons ou fraises	5 289	3 474	66 %	25 %
Céréales	249 354	2 314	1 %	17 %
Betteraves sucrières	62 996	2 279	4 %	16 %
Racines d'endives	515	253	49 %	2 %
Lin textile	5 678	94	2 %	1 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

13 Évolution des principales surfaces irriguées



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Recensement agricole 2020 - Aisne

Cheptels

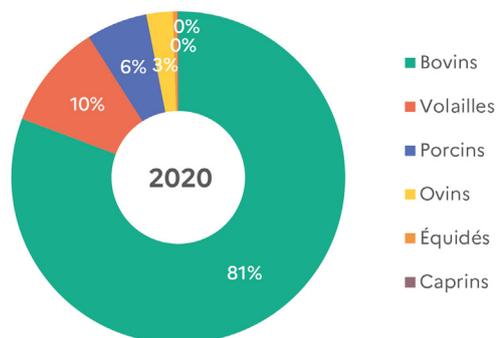
14 Effectifs par catégorie de cheptel

en nombre de têtes		2010	2020	Évolution 2020 / 2010	Part dans les effectifs régionaux
Total bovins		204 634	178 547	- 13 %	16 %
Dont	vaches allaitantes	31 394	30 507	- 3 %	22 %
	vaches laitières	43 128	39 228	- 9 %	13 %
Total porcins		62 463	46 519	- 26 %	8 %
Dont	trouilles mères	4 554	3 122	- 31 %	9 %
Total ovins		34 865	35 740	+ 3 %	24 %
Dont	brebis mères	25 041	20 467	- 18 %	24 %
Total caprins		355	769	+ 117 %	10 %
Dont	chèvres	274	551	+ 101 %	11 %
Total équins		2 127	860	- 60 %	8 %
Total volailles (x 100)		17 274	16 907	- 2 %	9 %
Dont	poules pondeuses	362 021	599 314	+ 66 %	9 %
	poulets de chair	1 147 794	898 314	- 22 %	9 %
Lapines mères		2 234	3 129	+ 40 %	12 %
Ruches¹		3 863	3 852	- 0 %	21 %

1. Pour produire du miel.

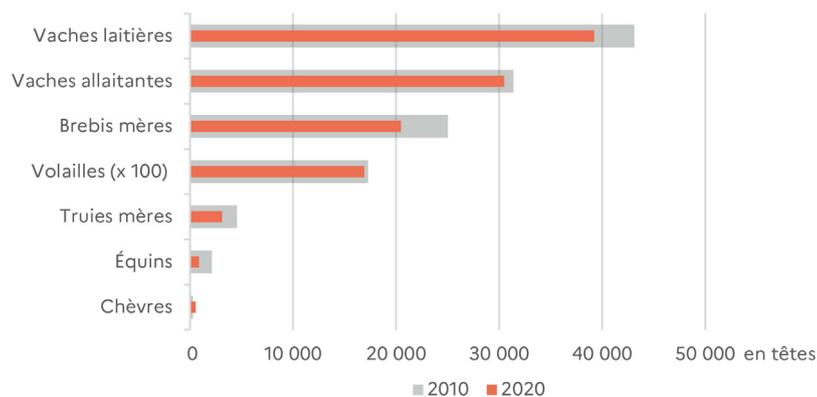
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

15 Répartition des UGB par catégorie



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

16 Cheptels par catégorie



Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

Recensement agricole 2020 - Aisne

Main d'œuvre et devenir des exploitations

17 Main d'œuvre agricole

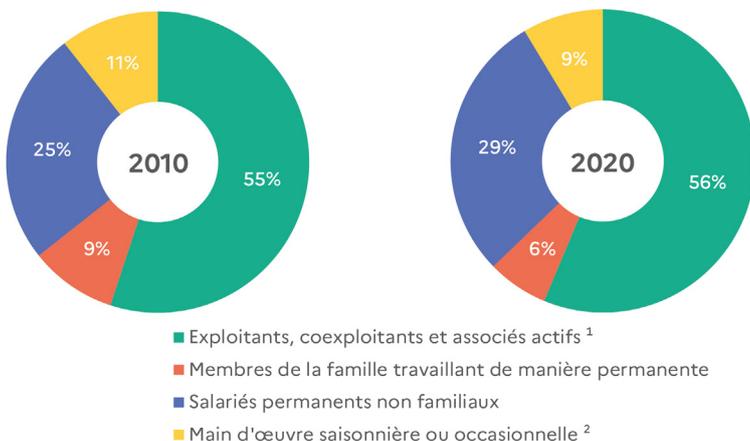
	Nombre d'actifs			Nombre d'équivalents temps plein		
	2010	2020	Évolution 2020 / 2010	2010	2020	Évolution 2020 / 2010
Main d'œuvre totale ¹	24 202	18 611	- 23 %	8 692	7 824	- 10 %
Main d'œuvre permanente	10 922	9 312	- 15 %	7 776	7 153	- 8 %
dont Exploitants, coexploitants et associés actifs	6 233	5 660	- 9 %	4 786	4 405	- 8 %
<i>dont coexploitants familiaux</i>	1 110	1 123	+ 1 %	821	819	+ 0 %
Membres de la famille travaillant de manière permanente ²	2 077	895	- 57 %	808	506	- 37 %
Salariés permanents non familiaux	2 612	2 757	+ 6 %	2 181	2 241	+ 3 %
Main d'œuvre saisonnière ou occasionnelle ¹	13 280	9 299	- 30 %	917	671	- 27 %
Part des exploitants, coexploitants et associés actifs à temps complet	64 %	65 %	+ 1 point	83 %	83 %	- 0 point

1. Hors prestations de service (ETA, Cuma, ...)

2. Membres de la famille travaillant de manière permanente (au moins 8 mois sur l'année à temps partiel ou à temps complet), hors coexploitants ou associés actifs familiaux

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

18 Répartition du volume de travail en ETP

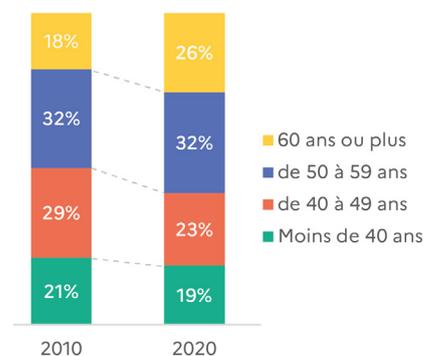


1. Coexploitants familiaux inclus

2. Hors prestations de service (ETA, Cuma, ...)

Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

19 Exploitants, coexploitants et associés actifs selon la classe d'âge

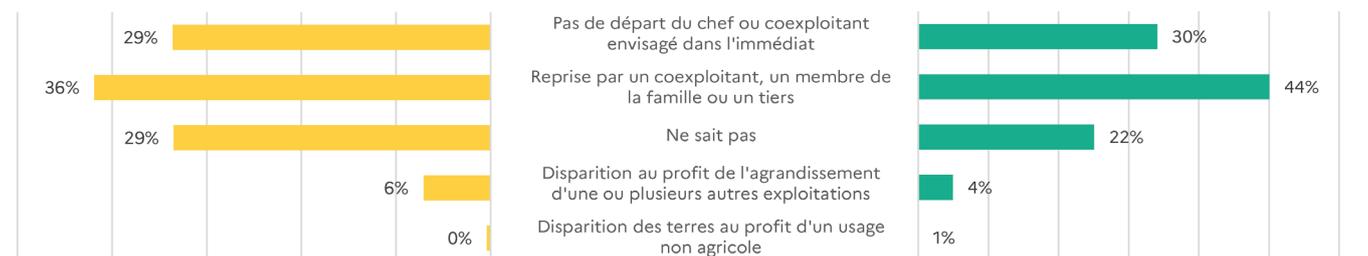


Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires en 2020)

20 Devenir des exploitations dont le chef ou le plus âgé des exploitants a plus de 60 ans

Nombre d'exploitations concernées : **1 165**

SAU concernée : **114 208 ha**



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

Recensement agricole 2020 - Aisne

Démarches de valorisation

21 Signes officiels de qualité, diversification et circuit court

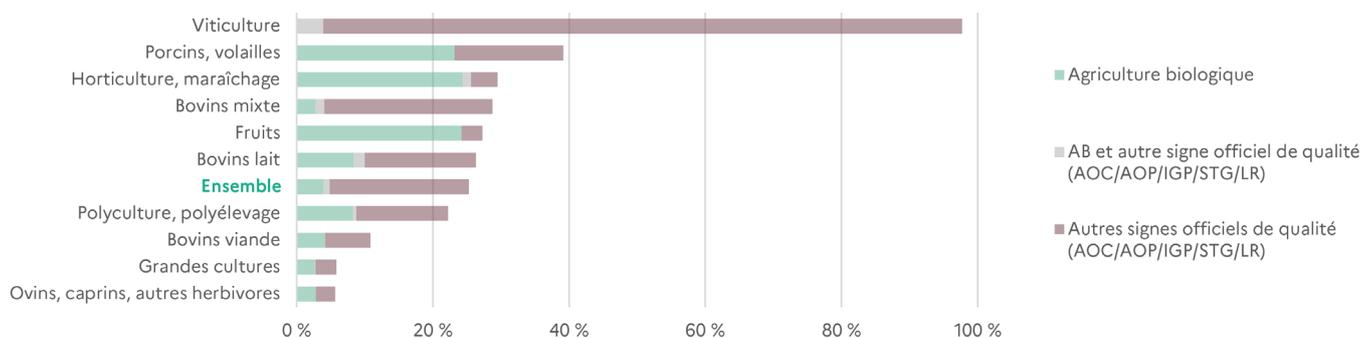
	Nombre d'exploitations en 2020	Part dans l'ensemble des exploitations	
		en 2020	en 2010
Agriculture biologique	219	5 %	1 %
Autres signes officiels de qualité	955	21 %	18 %
Dont			
AOP	822	18 %	17 %
IGP	71	2 %	0 %
Label rouge	117	3 %	1 %
STG	14	0 %	0 %
Activités de transformation	276	6 %	15 %
Dont			
Transformation de lait	16	0 %	0 %
Découpe ou transformation de viandes	69	2 %	n.d.
Vinification à la ferme	131	3 %	14 %
Transformation de fruits ou légumes	34	1 %	n.d.
Activités de diversification	901	20 %	8 %
Dont			
Travail à façon	658	15 %	4 %
Tourisme, hébergement, loisirs	79	2 %	1 %
Énergie renouvelable (pour la vente)	173	4 %	1 %
Circuit court ¹	596	13 %	12 %
Dont			
Vente directe	406	9 %	11 %

1. Fleurs et plantes exclues en 2010.

n.d. : non disponible

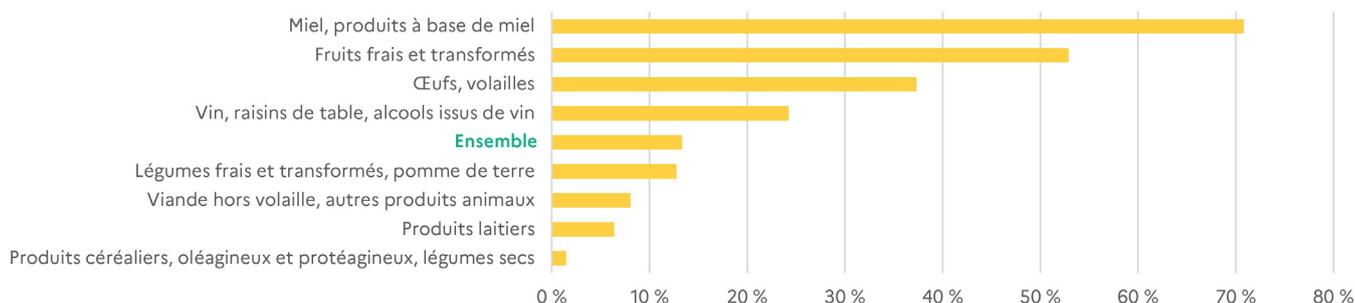
Source : Agreste - Recensements agricoles (résultats provisoires pour 2020)

22 Répartition des exploitations selon les signes de qualité et l'OTEX en 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

23 Ratio, par produit¹, des exploitations commercialisant en circuit court sur les exploitations productrices en 2020



Lecture :

13 % des exploitations commercialisent en circuit court en 2020.

71 % des exploitations commercialisent en circuit court en 2020 du miel ou des produits à base de miel.

1. Sont concernés tous les produits agricoles vendus par l'exploitation, bruts ou transformés, que la matière première soit produite ou non sur l'exploitation.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

LA FERME AISNE EN 2020



Ensemble des exploitations



4 473 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
110 HECTARES

9 312 PERSONNES OCCUPENT
UN EMPLOI PERMANENT
5 660 D'ENTRE ELLES SONT CHEFS
ET COEXPLOITANTS DONT :



25 % SONT
DES FEMMES

25 % ONT
60 ANS ET PLUS

Spécialisation des exploitations

GRANDES CULTURES

2 542 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
150 HECTARES



HORTICULTURE, MARAÎCHAGE

78 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
17 HECTARES



VITICULTURE

736 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
6 HECTARES



FRUITS

33 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
51 HECTARES



BOVINS VIANDE

166 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
56 HECTARES



BOVINS LAIT

300 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
111 HECTARES



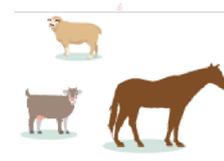
BOVINS MIXTE

73 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
123 HECTARES



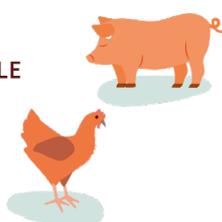
OVINS, CAPRINS, AUTRES HERBIVORES

106 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
16 HECTARES



PORCINS, VOLAILLES

69 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
32 HECTARES



POLYCULTURE, POLYÉLEVAGE

364 EXPLOITATIONS
AVEC UNE SURFACE AGRICOLE
MOYENNE DE
139 HECTARES



LA FERME AISNE EN 2020

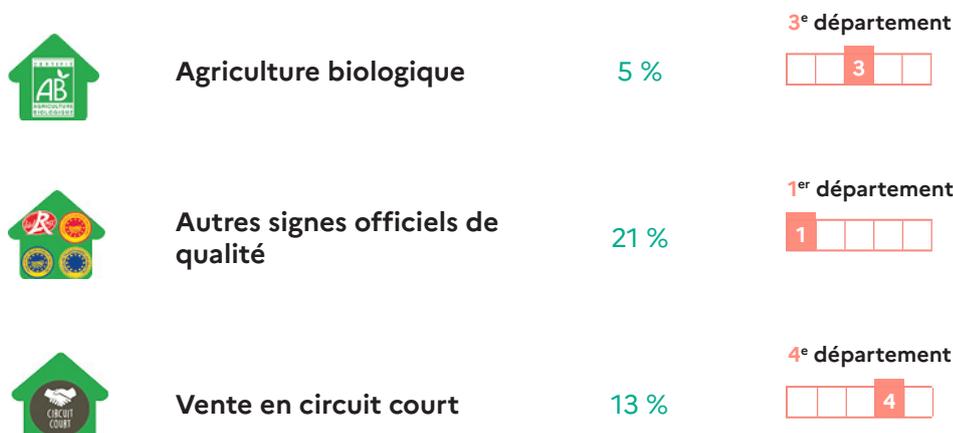


Classement du département dans la région



Signes officiels de qualité et circuits courts

Part d'exploitations dans le département et rang dans la région



Source : Agreste - Recensement agricole 2020 (résultats provisoires)

Source et définitions

Réalisé tous les 10 ans, le recensement agricole permet d'avoir une vision précise et exhaustive de l'agriculture à une échelle géographique fine et d'en analyser ses évolutions. Sont interrogées l'ensemble des exploitations agricoles, à savoir toute unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirene ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros, « petites », celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyennes » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grandes » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS moyennes de 2017 ([note méthodologique](#) en fichier associé).

Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière (un ETP = au moins 1 600 heures travaillées sur l'année).

L'unité de gros bétail (UGB) est utilisée pour comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. À chaque type d'animal est attribué un coefficient basé sur ses besoins alimentaires. L'UGB mentionnée dans cette publication est celle tous aliments (UGBTA).

AOP : Appellation d'Origine Protégée
AOC : Appellation d'Origine Contrôlée
IGP : Indication Géographique Protégée
STG : Spécialité Traditionnelle Garantie

Cette publication présente les premiers résultats, provisoires, du recensement agricole 2020.

Pour en savoir plus :

- www.agreste.agriculture.gouv.fr
- [Recensement agricole 2020 - Note méthodologique](#)

agreste.agriculture.gouv.fr

[AGRICULTURE.GOUV.FR](https://agriculture.gouv.fr)



[ALIMENTATION.GOUV.FR](https://alimentation.gouv.fr)

